



Profession de foi – Candidature au Conseil de l'ordre
Elections des 24 et 25 novembre 2020

Mes Chers Confrères et Consoeurs,

Avocat depuis 7 ans, me présenter au Conseil de l'Ordre est nécessairement un des moments importants de ma vie professionnelle. Après cinq années de collaboration, j'ai créé mon cabinet à Clichy en 2018.

La passion de la défense, en particulier pénale, guide mon exercice professionnel et m'a habitué à lutter quotidiennement pour mes clients dans un contexte où les conditions d'exercice de la profession se dégradent, notamment dans nos relations avec l'institution judiciaire. C'est cette envie que je souhaite transmettre par mon investissement dans la Commission pénale, dans l'Ecole de la défense pénale.

Collaboratrice de l'ordre depuis un an, je mets mes compétences, mes convictions et mon enthousiasme au service des confrères dans le cadre des permanences liées à la défense pénale d'urgence.

L'exercice individuel devient de plus en plus difficile.

Confrères « du judiciaire », nos rencontres au Palais sont sources d'un enrichissement inégalé et d'une entraide salvatrice. Me présenter au Conseil de l'Ordre signifie me mettre à votre service pour vous rendre la pareille.

Attaqué de toute part, l'avocat doit perpétuellement se défendre et combattre : la réforme des retraites, les atteintes perpétuelles à notre secret professionnel, notre mission d'accès au droit pour les plus démunis, le manque de moyens chroniques de la Justice.

La réponse se doit d'être collective et j'ai pu le comprendre dans le cadre du mouvement de grève contre la réforme des retraites, où j'ai eu la chance de m'investir avec le Bâtonnier Vincent Maurel, avec lequel j'ai l'immense joie et l'honneur de présenter ma candidature au Conseil de l'ordre.

Le 3^{ème} barreau de France se doit d'être uni.

Confrères « des tours », nos parcours sont différents mais nos défis sont les mêmes : l'unité et la défense de notre profession pour en assurer son indépendance. L'efficacité du Conseil de l'Ordre dont les membres portent avec passion cet objectif commun est une nécessité.

En portant les valeurs de l'Union des Jeunes Avocats, je souhaite représenter tous les avocats, ceux « des tours » mais aussi ceux « du judiciaire ». Nous avons tous conscience des défis de notre profession et de son aspect nécessairement entrepreneurial.

En m'inspirant des combats déjà menés par des membres plus aguerris, je souhaite me mettre à votre service, au service de notre profession, au service de l'ordre, par ma force de travail, ma disponibilité et mon énergie.

Votre bien dévouée.

Maître Pauline RAINAUT
